

association



Bulletin de soutien et d'adhésion

Cochez les cases de vos choix

à retourner à l'adresse ci-dessous ▼,
accompagné de votre chèque à l'ordre de
« Association Anjou-Madagascar »

L'association *Anjou-Madagascar* étant
reconnue d'intérêt général
vos dons sont déductibles de vos impôts
à hauteur de 66 % et dans la limite de 20 % de votre revenu)
Par exemple, un don de 50 € vous reviendra à 17 €.

**Je soutiens les actions menées par
l'association, par mon don de :**

- 30 € 40 € 50 € 60 €
 autre €

NB : 100 % des dons sont affectés aux actions engagées à Madagascar
MERCI de votre soutien

Je souhaite adhérer à l'association

cotisation : 25 € = 1 arbre planté

**L'association s'engage dans la protection de
l'environnement, la lutte contre le changement climatique
et la sauvegarde de la biodiversité.**

bull_soutien:3

Pour recevoir un reçu fiscal, je remplis le formulaire ci-dessous ▼

Nom

Prénom

Adresse

Numéro de téléphone | | | | | | | | | |

Mail @

Pour recevoir la Newsletter

Association
Anjou-Madagascar
www.anjou-madagascar.org

14 rue Edouard Vaillant
49100 ANGERS
02 41 47 47 38
contact@anjou-madagascar.org

...étant reconnue d'intérêt général
...ctibles de vo impôts

(limite de 20 % de votre revenu)
...0 € vous reviendra à 17 €.

n de :

...ux actions engagées à Madagascar
otre soutien

25 € = 1 arbre planté

la lutte contre le changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité.

...mplis le formulaire ci-dessous ▼

...étant reconnue d'intérêt général
...tibles de vos impôts

(limite de 20 % de votre revenu)
10 € vous reviendra à 17 €.

n de :

...ux actions engagées à Madagascar
otre soutien

25 € = 1 arbre planté

lutte contre le changement climatique et la sauvegarde de la biodiversité.

...mplis le formulaire ci-dessous ▼